



PRÉFET DU GERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires Service Territoire et Patrimoines

LE PREFET

Auch, le **11 OCT. 2021**

Madame,

La préfecture a été saisie sur la base d'un dossier enregistré le 7 juillet 2021 concernant une étude préalable de compensation collective agricole (défini par l'article D.112-1-19 du CRPM), déposé par la société REDEN SOLAR pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Mas d'Auvignon.

Le dossier complet a été présenté à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en date du 23 septembre 2021, conformément aux dispositions des articles L112-1-3 et D112-1-18 à D112-1-22 du code rural et de la pêche maritime.

La superficie du foncier concerné est de 26,34 hectares, situés en zone inconstructible de la carte communale de Mas d'Auvignon. Le foncier est actuellement en culture.

Les mesures de compensation collectives proposées par la société REDEN SOLAR sont les suivantes.

- une compensation d'un montant de 76.810 euros.
- la piste de financement de l'abattoir de Condom est évoquée, sans plus de précision.

Il ressort des éléments de l'étude présentée que la société REDEN SOLAR renvoie au préfet la décision sur les compensations à mettre en œuvre, ce qui est contraire aux dispositions des articles D112-1-21 (le préfet émet un avis), et D112-1-19,5° (c'est au porteur de projet de proposer des mesures de compensation collective agricole, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre).

Sur la base des documents transmis par la société REDEN SOLAR, et de l'avis de la CDPENAF, j'émet un avis défavorable sur l'étude préalable, le dossier ne répondant pas aux conditions posées par le code rural et de la pêche maritime.

Le présent avis, ainsi que l'étude présentée, seront publiés sur le site internet de la préfecture, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article D112-1-21 du code rural et de la pêche maritime.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.


Xavier BRUNETIERE

**Madame Anaïs MOURGUES
Cheffe de projets photovoltaïques
REDEN SOLAR
ZAC des champs de Lescaze
47310 ROQUEFORT**

Affaire suivie par
Mél. : franck.leblanc@gers.gouv.fr
Tél : 05 62 61 46 23
19 Place du Foirail - 32000 AUCH
www.gers.gouv.fr